

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 JUIN 2019

L'an deux mil dix-neuf, le dix-huit juin à vingt heures le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle de réception de la mairie en séance ordinaire publique sous la présidence de Monsieur Alain LEFEUVRE, Maire.

### **Étaient présents :**

Mesdames Marie-Françoise CHEVILLON, Elise JOSCHT, Alice BERTRAND (arrivée à 21h), Annick PIEDERRIERE, Fabienne SAVATIER et Messieurs Alain LEFEUVRE, Didier GUERIN, Patrick HAUPAS, Stéphane DANION, Daniel HENRY, François LE COMTE, Dominique PERRICHOT et Claude PIEL conseillers municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice

**Étaient absents excusés:** Mmes Nathalie GUILBERT, Dominique MAILLET et Mrs Philippe BARGAIN et Gilles RUELLAND

**Étaient absentes :** Mmes Nadia MONNIER

**Ayant donné pouvoir :** Mme Dominique MAILLET à Mr Alain LEFEUVRE, Mr Philippe BARGAIN à Mr Didier GUERIN, Mme Nathalie GUILBERT à Mme Marie-Françoise CHEVILLON, Mr Gilles RUELLAND à Mr Patrick HAUPAS.

### **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

Monsieur le Maire demande l'approbation du compte-rendu du conseil municipal du 21 mai 2019 et propose de nommer Mr Didier GUERIN secrétaire de séance. Après délibération, le conseil municipal approuve le compte rendu du conseil municipal 21 mai 2019 et nomme Mr Didier GUERIN, secrétaire de séance.

### **TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE (OPERATION N°303) : VALIDATION DE L'AVANT PROJET DEFINITIF (APD) ET FIXATION DU COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX ET DU FORFAIT DEFINITIF DE REMUNERATION DE LA MAITRISE D'OEUVRE**

Mr le Maire indique que les études de conception d'Avant Projet Sommaire (APS) ont permis de répondre aux besoins décrits dans le programme initial du projet. L'équipe de maîtrise d'œuvre a rendu son dossier APD avec un coût prévisionnel des travaux évalué à 228 700,40 € H.T.

Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) applicable au marché prévoit que la rémunération provisoire devient définitive lors de l'acceptation par le maître d'ouvrage du PRO et de l'engagement du maître d'œuvre sur l'estimation prévisionnelle définitive des travaux.

En application des dispositions de l'acte d'engagement du marché, le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre, le forfait définitif de rémunération est fixé à la somme de 27 444,05 H.T. €.

Un avenant sera passé entre la commune et le maître d'œuvre afin de fixer le coût prévisionnel ainsi que le forfait définitif de rémunération.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver l'Avant Projet Définitif (APD)

- d'autoriser Mr le Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre fixant le coût prévisionnel sur lequel s'engage le maître d'œuvre à 228 700,40 € H.T. et le forfait définitif de maîtrise d'œuvre à 27 444,05 H.T. €

### **TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE (OPERATION N°303) : VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

L'équipe de maîtrise d'œuvre de l'agence Ylex architecture a présenté l'avant projet définitif pour les travaux de mise en valeur de l'Abbaye pour un coût prévisionnel global de travaux s'élevant à 228 700,40 € H.T.

Dépenses		Recettes	
	Montant (H.T.)		Montant (H.T.)
<b>Maîtrise d'œuvre architecte du patrimoine -</b>	<b>27 444,05 €</b>	DRAC	10 977,62 €
YLEX Architecture	27 444,05 €	Conseil Régional	6 861,01 €
		Conseil Départemental	1 988,55 €
<b>Mission SPS et contrôle technique</b>	<b>4 040,00 €</b>	DRAC	1 616,00 €
Mission SPS	1 550,00 €	Conseil Régional	1 010,00 €
Mission contrôle technique	2 490,00 €	Conseil Départemental	292,73 €
<b>Lot n°1 Maçonnerie - pierre de taille</b>	<b>72 936,25 €</b>	DRAC	91 480,16 €
		Conseil Régional	57 175,10 €
		Conseil Départemental	16 571,26 €
<b>Lot n°2 Couverture</b>	<b>30 700,00 €</b>		
<b>Lot n°3 Charpente menuiserie</b>	<b>100 560,00 €</b>		
<b>Lot n°4 Peinture</b>	<b>24 504,15 €</b>	Total DRAC	104 073,78 €
		Total Conseil Régional	65 046,11 €
		Total Conseil Départemental	18 852,54 €
<b>TOTAL travaux</b>	<b>228 700,40 €</b>	<b>Total subventions*</b>	<b>187 972,43 €</b>
		<b>Autofinancement</b>	<b>72 212,02 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>260 184,45 €</b>		<b>260 184,45 €</b>
TVA	52 036,89 €		
<b>TOTAL TTC</b>	<b>312 221,34 €</b>		

Mr le Maire propose de valider ce plan de financement prévisionnel qui permettra de solliciter les demandes de subventions.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver le plan de financement de l'opération n°303
- de s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget
- d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

#### **TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE (OPERATION N°303) : DEMANDE DE SUBVENTION A LA DRAC (DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES)**

Mr le Maire informe l'assemblée que les travaux de mise en valeur de l'Abbaye sont éligibles à une subvention de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Mr le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les travaux de mise en valeur de l'Abbaye
- d'approuver le plan de financement de l'opération
- de solliciter une subvention auprès de la DRAC pour les travaux de mise en valeur de l'Abbaye
- d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

#### **TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE (OPERATION N°303) : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL**

Mr le Maire informe l'assemblée que les travaux de mise en valeur de l'Abbaye sont éligibles à une subvention du Conseil Régional. Mr le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les travaux de mise en valeur de l'Abbaye
- d'approuver le plan de financement de l'opération
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Régional pour les travaux de mise en valeur de l'Abbaye
- d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

## **TRAVAUX DE MISE EN VALEUR DE L'ABBAYE (OPERATION N°303) : DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Mr le Maire informe l'assemblée que les travaux de mise en valeur de l'Abbaye sont éligibles à une subvention au titre du fond de solidarité territorial (FST) du Conseil Départemental pour la partie presbytère et l'église. Mr le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention pour ces travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les travaux de mise en valeur de l'Abbaye pour la partie presbytère et l'église
- d'approuver le plan de financement de l'opération
- de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FST pour les travaux de mise en valeur de l'Abbaye
- d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

## **ACQUISITION VENTE DE TERRAIN**

Mr le Maire rappelle à l'assemblée que le futur service technique sera construit dans la zone d'activités de la Croix du Houx. Pour permettre cette réalisation, la commune doit acquérir du terrain. La commune a déjà acheté environ 2 500 m<sup>2</sup>. Il conviendrait d'acquérir une bande de terrain d'environ 588 m<sup>2</sup>. Le propriétaire a donné son accord mais il souhaite en contrepartie devenir propriétaire d'une partie de la parcelle communale cadastrée AX n°464 soit environ 37m<sup>2</sup>. Le prix de vente et d'achat a été fixé à 10 € le m<sup>2</sup>. La commune aura à sa charge l'évacuation des terres du merlon. Elle prendra également à sa charge l'aménagement en enrobé du trottoir, les frais de bornage et les frais de notaire. Mr le Maire propose d'accepter cette offre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'acquérir environ 588m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée AX n°469 appartenant à la société SAS IMMO AMONT au prix de 10 € aux conditions énoncées ci-dessus.
- de vendre à la société SAS IMMO AMONT environ 37m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée AX n°646 au prix de 10 €.

La superficie définitive sera établie lors de l'établissement du procès-verbal de mesurage. Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune.

- d'autoriser Mr le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dossier.

## **RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE**

Mme Marie-Françoise CHEVILLON, adjointe aux finances rappelle que l'ouverture de la ligne de trésorerie souscrite auprès du Crédit Agricole pour un tirage maximum de 100 000€ est arrivée à échéance.

Une consultation auprès d'organismes bancaires a été lancée pour un tirage maximum de 100 000 €.

Etablissements bancaires	Taux d'intérêt	Règlement des intérêts	Frais de dossier	Commission d'engagement	Commission de non utilisation
Crédit Agricole	Euribor 3 mois moyenné (- 0,31% au 01/09/2015) majoré de 1,60 % soit 1,29%	trimestriel	200 €	100 €	
Banque postale	Eonia + marge de 0,860 % soit 0,86%	trimestriel		400 €	0,100% du montant non utilisé

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 16 voix pour et une abstention (Mr Daniel HENRY) de retenir l'offre de la banque Crédit Agricole pour l'ouverture de la ligne de trésorerie.

## **TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE - GARDERIE ANNEE SCOLAIRE 2019-2020**

Comme chaque année, il convient de fixer les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour la prochaine rentrée scolaire.

Les tarifs du restaurant scolaire :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Repas enfant	3,70 €	3,80 €	3,80 €	3,90 €
Inscription le même jour	4,00 €	4,10 €	4,10 €	4,20 €
Repas adulte	5,35 €	5,45 €	5,45 €	5,50 €

Les tarifs garderie :

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Repas enfant	3,70 €	3,80 €	3,80 €	3,90 €
Inscription le même jour	4,00 €	4,10 €	4,10 €	4,20 €
Repas adulte	5,35 €	5,45 €	5,45 €	5,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 16 voix pour et un contre (Mr Patrick HAUPAS) de fixer les tarifs du restaurant scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2019-2020 comme suit :

Repas cantine

Enfant : 3,90 €

Inscription le jour même: 4,20 €

Adulte : 5,50€

Garderie

½ heure : 0,60 €

**ACQUISITION DE MATERIELS POUR L'ECOLE**

Mme JOSCHT, adjointe aux affaires scolaires, présente le programme d'investissements 2019 de l'école publique validé par la commission enfance jeunesse.

GYMNOVA	Qté	P.U.	Prix total
Grande échelle droite	2	128,00	256,00
Grande échelle courbe	2	148,00	296,00
Pan d'escalade	1	288,00	288,00
Pièce de liaison latérale	2	84,00	168,00
Stabilisateur d'échelles	4	105,00	420,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 428,00 €</b>

GYMNOVA	Qté	P.U.	Prix total
Mini barre bois	2	87,00	174,00
Banc suédois	1	277,00	277,00
Mini-socle	1	169,00	169,00
Stabilisateur de socle	2	75,00	150,00
Chapeau de mini- socle	1	220,00	220,00
Triple baby trampoline	1	708,00	708,00
<b>TOTAL</b>			<b>1 698,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le programme d'achats 2019 de l'école publique de Paimpont
- de retenir les devis de l'entreprise GYMNOVA d'un montant de 1 698,00 € H.T. et 1 428,00 € H.T. pour la fourniture de matériels éducatifs.
- de régler la dépense en investissement opération n° 205 du budget principal
- d'autoriser Mr le Maire à signer le devis.

**PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2019 : MATERIEL SERVICE TECHNIQUE**

Mr le Maire présente le programme d'investissements 2019 pour le service technique.

DESCRIPTION	Qté	FOUSSIER	SOFIBAC	LEGALLAIS
		Montant total H.T	Montant total H.T.	Montant total H.T.
Aspirateur 20 litres	1	219,00 €	390,84 €	238,68 €
Touret	1	177,92 €	196,80 €	172,63 €
Furet 20 ml	1	227,98 €	211,65 €	238,08 €
Brosse nettoyage véhicule	1		36,45 €	30,42 €
Marteau à souder	1	16,32 €	13,14 €	11,53 €
Masque à souder	1	120,20 €	99,00 €	35,99 €
Jeu de pinces à bec	1	20,13 €		31,60 €
Jeu des clés à pipe	1	202,17 €	214,79 €	174,77 €
Burette à huile	1	8,46 €	8,84 €	3,10 €
Bouteille graduée (pour l'huile)	1	12,85 €	7,59 €	5,05 €
Seringue à vidange	1	75,46 €	14,38 €	15,08 €
Pompe à levier pour transvasement huile	1	84,56 €	21,71 €	18,79 €
Clés mixte	1	63,26 €	68,68 €	42,87 €
Débouche canalisation 20m	1			27,06 €
Total H.T.		1 228,31 €	1 283,87 €	1 045,65 €
Taux de T.V.A.				
T.V.A.		245,66 €	256,77 €	209,13 €
Frais de port				
<b>Total</b>		<b>1 473,97 €</b>	<b>1 540,64 €</b>	<b>1 254,78 €</b>

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider le programme d'achats 2019 du service technique et retenir la proposition de l'entreprise LEGALLAIS d'un montant de 1 045.65 € H.T.
- de régler la dépense en investissement opération n° 207 du budget principal
- d'autoriser Mr le Maire à signer le devis.

### **RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC : IMPASSE FONTAINE DE BARENTON ET DE JOUVENCE ET DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BROCELIANDE**

Mr HAUPAS informe l'assemblée que le Syndicat Départemental d'Electrification (SDE) a préparé l'étude détaillée pour la rénovation de l'éclairage public impasse Fontaine de Jouvence et impasse Fontaine de Barenton. Il convient aujourd'hui de la valider. Le montant des travaux s'élève à 43 533,56 € H.T. Le SDE réalisera les travaux pour le compte de la commune. La commune aura à verser une participation à hauteur de 18 980,63 €.

Mr le Maire propose de valider cette étude.

Ces travaux peuvent bénéficier d'un fonds de concours d'un montant de 9 490,00 € auprès de la Communauté de Communes de Brocéliande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de valider l'étude réalisée le SDE 35
- de régler la dépense en investissement – opération 204 du budget principal
- de s'engager à inscrire les crédits nécessaires au budget
- d'autoriser Mr le Maire à signer l'étude du SDE 35 et toutes les pièces nécessaires au dossier.
- de solliciter un fonds de concours d'un montant de 9 490,00 € auprès de la Communauté de Communes de Brocéliande.

### **FIXATION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE A L'ASSOCIATION « LES AMIS DES SENTIERS DE BROCELIANDE »**

Comme chaque année, l'association « les amis des sentiers de Brocéliande » assurera son animation annuelle d'été à Paimpont. Elle a réservé la salle polyvalente du 12 au 14 juillet 2019 et demande à connaître les conditions tarifaires qui lui seront accordées.

Pour rappel

2011 : 185 € pour 5 jours d'occupation  
2013 : 115 € pour 3 jours d'occupation  
2014 : 120 € pour 3 jours d'occupation  
2015 : 160 € pour 4 jours d'occupation  
2016 : 160 € pour 4 jours d'occupation  
2017 : 120 € pour 3 jours d'occupation  
2018 : 120 € pour 3 jours d'occupation

Après délibération, le conseil municipal décide à l'unanimité de fixer à 120 € € le tarif d'occupation de la salle polyvalente du 12 au 14 juillet 2019 par les Amis des Sentiers de Brocéliande.

### **TRAVAUX DU ROI SALOMON : DEVIS MARQUAGE ET SIGNALISATION (OPERATION N°289)**

Mr le Maire informe l'assemblée que dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue du Roi Salomon, il convient d'ajouter du matériel de signalétique et du marquage au sol.

#### Devis marquage

Brocéliande TP : 2 714,45 € H.T.

#### Devis signalétique

2 entreprises ont été consultées pour la fourniture de ce matériel.

<b>Entreprises</b>	<b>Montant H.T.</b>
Self Signal (sans pose)	665,32 €
Brocéliande TP (avec pose)	1 537,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- de retenir le devis de l'entreprise Brocéliande TP d'un montant de 2 714.45 € H.T. pour les travaux de marquage au sol.
- de retenir le devis de l'entreprise Brocéliande TP d'un montant de 1 537.00 € H.T. pour la fourniture et la pose de matériels de signalétique. La dépense sera réglée en fonction des quantités réellement posées.
- de régler la dépense en investissement opération n° 289 du budget principal
- d'autoriser Mr le Maire à signer le devis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.